



CONFORME À LA NORME ISO/IEC 19794-5 : 2005

1 - FORMAT

La photo doit mesurer 35 mm de large sur 45 mm de haut. La taille du visage doit être de 32 à 36 mm, du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure).



2 - QUALITÉ DE LA PHOTO

La photo doit être nette, sans pliure, ni traces.



3 - LUMINOSITÉ / CONTRASTE / COULEURS

La photo ne doit présenter ni sur-exposition, ni sous-exposition. Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan. Une photo en couleur est fortement recommandée.



4 - FOND

Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair). Le blanc est interdit.



5 - LA TÊTE

La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits.



6 - REGARD ET POSITION DE LA TÊTE

Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif. La tête doit être droite.



7 - REGARD ET EXPRESSION

Le sujet doit fixer l'objectif. Il doit adopter une expression neutre et avoir la bouche fermée.



8 - VISAGE ET YEUX

Le visage doit être dégagé. Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts.



9 - LUNETTES ET MONTURES

Les montures épaisses sont interdites. La monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits. Il ne doit pas y avoir de reflets sur les lunettes.

